

5 JOURS POUR ENTREPRENDRE

€ COÛT

525 € non assujettis à la TVA - Possibilités de prise en charge - Eligible au CPF



CONTACT

Laurence IZOULET
05 55 45 16 02
createur.repreneur@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

- Modéliser une idée de création d'entreprise
- Structurer un projet de création d'entreprise
- Comprendre les étapes-clés d'une création d'entreprise
- Identifier les points-clés de la réussite d'un projet



PUBLIC

Toute personne ayant le projet de créer ou de reprendre une entreprise



PRESTATIONS

La CCI de Limoges et de la Haute-Vienne vous propose durant 5 jours d'aborder toutes les étapes de la création-reprise d'entreprise :

- Vous, l'équipe et le projet.
- Le contexte, le marché, le *business model*.
- La communication et le marketing.
- Les points clés de la gestion, le prévisionnel financier, le plan de financement.
- Les points clés du juridique, des normes et de la réglementation.
- Anticiper et piloter l'activité.

L'équipe pédagogique est composée de conseillers CCI ainsi que de professionnels et partenaires de la création-reprise d'entreprise du territoire : banquier, expert-comptable, sécurité sociale pour les indépendants, tribunal de commerce, union régionale des SCOP, structures de financement de type prêts d'honneur...

[Consulter le programme complet](#)



MODALITÉS PRATIQUES

- Sur inscription

Horaires de la formation : 8h45-12h15 - 13h30-17h

Lieu de la formation : Campus consulaire – 11 rue Philippe Lebon – 87280 LIMOGES

Sessions 2019

- du 21 au 25 janvier 2019
- du 25 février au 1er mars 2019
- du 18 au 22 mars 2019
- du 8 au 12 avril 2019
- du 20 au 24 mai 2019
- du 24 au 28 juin 2019
- du 22 au 26 juillet 2019
- du 26 au 30 août 2019
- du 23 au 27 septembre 2019
- du 14 au 18 octobre 2019
- du 18 au 22 novembre 2019
- du 16 au 20 décembre 2019



LES +

- Partager votre expérience avec d'autres futurs entrepreneurs et échanger avec des experts
- Démarche innovante avec l'outil *Business Model Canvas*, permettant de décrire et d'expliquer le modèle économique.
- Développer un réseau professionnel.
- Obtention d'un certificat de compétences reconnu au RNCP.

Pour aller plus loin

Un conseiller à la création de la **CCI de Limoges et de la Haute-Vienne** peut vous accompagner de façon individuelle et en toute confidentialité dans votre projet.